



**Une centenaire
et des noces de brillant**

Ces derniers mois, le Président du CPAS en charge des Seniors, Christian **Laverdeur**, a eu le plaisir de mettre à l'honneur une centenaire, Katharina **Schmitz** (dite Ketty ou Zezeuil, malheureusement décédée quelques jours après cette émouvante cérémonie), et le couple marié depuis 65 ans et formé par Giacomo et Costanza **Clarino-Clavelli**, tous deux originaires des Pouilles.



8^e foire des Métiers de bouche : bienvenue à Herstal-la-Gourmande !

Du 5 au 7 décembre, sous un chapiteau dressé place communale, la 8^e foire des Métiers de bouche de Herstal, avec la Turquie pour hôte d'honneur, a accueilli 14 stands qui ont ravi les gourmets.

Une belle ambiance aussi entretenue par les groupes Oxy 3, Off Line et Crazy Vibes ou les humoristes Martin **Charlier** ("Kiki l'Innocent") et Renaud **Rutten**, sous la houlette de l'animateur de la

RTBF Jean-Louis **Lahaye**.

Le lundi soir, place au tout aussi traditionnel souper des commerçants, qui vit 150 de ceux-ci répondre à l'invitation du Bourgmestre Frédéric **Daerden** et du Premier Echevin, en charge du Commerce, Franco **Ianieri**. Une belle occasion pour chacune et chacun de mieux se connaître encore et d'échanger agréablement ses points de vue.



Quand de jeunes artistes interprètent 14-18

Dans le cadre du centenaire de la Première Guerre mondiale, notre Centre culturel a accueilli, en décembre dernier, des créations originales d'étudiants de Saint-Luc Liège et l'académie des Beaux-Arts.

Au total, 43 œuvres (maquettes, affiches, dessins,...), dont 19 furent exposées, et 2 récompensées par le prix du "grand jury" (présidé par notre Echevine des Mouvements patriotiques Isabelle **Thomsin**) et par celui du public, appelé à voter (des Etats-Unis notamment !) *via* notre Website communal.

Plusieurs de ces œuvres ont été acquises par la Ville afin de nourrir les collections de son musée communal.



"Au champs d'honneur", de Gina Cumel, 1^{er} prix du grand jury.

"Cicatrice", de Yusuf Bostan, 1^{er} prix du public.

**Plus de 500 participants
au Jogging du Maieur !**

Le dimanche 18 janvier, ça joggait ferme du côté du hall omnisports "La Préalle". C'est que pas moins de 480 adultes et une bonne cinquantaine d'enfants avaient répondu à l'invitation du service communal des Sports pour la 6^e édition du Jogging du Maieur.

Une édition une nouvelle fois soutenue par Herstal Jogging & Marathon, son infatigable Tony **Guarino** et ses nombreux bénévoles.

**Un nageur, un club de foot
et un aikidoka
Mérites sportifs herstaliens !**

A la suite du vote effectué par un jury emmené notamment par le "footeux" Raphaël **Quaranta**, ce mardi 10 février a vu notre Bourgmestre Frédéric **Daerden** et notre Premier Echevin, en charge de Sports, Franco **Ianieri**, procéder à la remise officielle des Mérites sportifs herstaliens. Ce sont cette fois le nageur Alexandre **Donati** (v. p. 6), le FC Herstal et le président de l'Aïkikai Herstal Dany **Leclerre** qui ont été plébiscités.

Le FC Herstal, champion 2013-14 en P2B.



Le dossier du mois pp. 2-3

• **Herstal** s'ancre dans le **futur** !

Quoi d'neuf ? p. 4

- Thierry **Willems**, nouvel Echevin, Léon **Campstein**, président du Conseil communal
- Sus aux **pesticides** !
- Le **bien-être animal** : du concret

Focus quartiers p. 5

• Avec le **PCS**, mieux vivre ensemble dans nos quartiers

Trois questions à ... p. 6

- Christian **Laverdeur** (CPAS)
- Fabrice **Penasse** (asbl GAR)
- Alexandre **Donati** (Mérite sportif "Jeunes")

Echos du Conseil p. 7

Editoriaux p. 8

- Le Député-Bourgmestre Frédéric **Daerden** : « **Herstal est Charlie** ! »
- Le Directeur général Patrick **Delhaes**

Le dossier du mois

Avec plusieurs projets urbanistiques ambitieux

Quand Herstal s'ancre dans le futur !

Depuis une dizaine d'années maintenant, Herstal a entamé une mue urbanistique importante. Celle-ci s'est traduite entre autres par les nouveaux boulevards urbains, la place communale, des interventions remarquées dans les villages (à Vottem, Liers, Milmort) et dans les quartiers, de nouvelles infrastructures sportives (piscine, halls,...) avant, bien sûr, l'inauguration de notre nouvel hôtel de ville.

Une mue qui, aujourd'hui, se poursuit par l'émergence de nouveaux projets qui, c'est certain, vont permettre à notre cité de s'inscrire durablement dans le futur !

Développement urbain, éducation, industrie : une ville décidément sur tous les fronts !

Trop longtemps victime de son passé industriel, Herstal a pour ambition de poursuivre sur la voie d'un développement harmonieux qu'elle s'est tracée depuis quelques années. Une mutation qui touche à la fois à l'urbanisme, au commerce, à la mobilité, à l'environnement,... Une authentique métamorphose initiée par nos autorités communales et soutenue également par d'autres niveaux de pouvoir.

« Ces derniers temps, avec le soutien de l'Europe, explique d'emblée notre Député-Bourgmestre Frédéric Daerden, notre Ville s'est inscrite dans une série de nouveaux programmes, de diverses origines, afin de nous attaquer concrètement à des axes majeurs de développement, que ce soit en matière d'éducation et d'enseignement, d'aménagement du territoire et de développement urbain partagé ou encore d'emploi et de nouveau développement industriel dans l'un des métiers hers-

taliens "historiques" : la mécanique de très haute précision. »

"Herstal Ré-Evolution" pour une "smart city"

L'an dernier, était lancé le "Belfius Smart City Award", un concours visant à récompenser la ville ou la commune belge la plus créative en matière d'innovation durable. En tout, ce ne sont que 10 candidats qui ont émergé de la présélection, dont "notre" Herstal, par le biais de son projet "Herstal Ré-Evolution".

« Rénover et redessiner le centre-ville, améliorer le cadre de vie des habitants et la qualité des services à la population, promouvoir l'utilisation des modes de transport alternatifs via une politique de mobilité volontariste, soutenir le développement du commerce de proximité, attirer de nouvelles entreprises qui créeront de l'emploi et de la richesse, favoriser la transition vers l'économie

de demain... : depuis une dizaine d'années, la ville de Herstal s'est engagée dans un vaste projet de redynamisation et de revitalisation urbaines » : c'est ainsi qu'officiellement la banque Belfius présente notre projet, soulignant entre autres le passage réussi d'un simple parking urbain « à un lieu de rencontre et de dialogue, convivial, agrémenté de bancs, d'arbres et d'une fontaine » et notre futur « nouveau centre administratif, à l'architecture révolutionnaire », présentant aussi un « caractère innovant sur les plans technique et environnemental » (toiture et murs végétalisés, bâtiment "basse énergie", panneaux solaires,...), etc. Un bâtiment « complété par une promotion privée comprenant logements et commerces, ainsi que par un parc public et un parking de 250 places ».

L'attribution de ce prix est programmée le 2 décembre prochain. Nous ne manquerons évidemment pas d'y revenir.



Herstal, 1^{ère} "Cité de l'éducation" en province de Liège !



Autre projet majeur mené par le Collège communal que l'inscription de Herstal dans le Réseau international des cités de l'éducation (RICE), une première dans notre province.

Au départ d'un travail mené à l'Université de Mons (UMons), une nécessité s'est dégagée pour les écoles maternelles européennes : celle de favoriser le développement optimal de l'enfant aussi bien dans sa famille qu'à l'école "gardienne", un développement qui donne la même chance à toutes et à tous, quelles que soient leurs origines sociales. « *Le principe de la "co-éducation" domine cette démarche, soit une éducation qui implique autant l'école elle-même que les parents*, explique notre Député-Bourgmestre Frédéric **Daerden**, en charge de l'Enseignement au sein du Collège communal. *L'objectif est de penser l'éducation des enfants de manière globale, en dépassant la "simple" transmission des savoirs pour viser également le développement personnel de l'enfant.* »

Herstal constituait sans doute un lieu idéal pour développer un tel programme d'égalité des chances pour tous, notre

ville comptant beaucoup de familles issues d'une immigration récente ou précarisées, ou dont les parents sont tout simplement suroccupés.

Dans un premier temps, deux écoles communales (Emile Muraille et l'enseignement spécialisé de Vottem) ont été choisies pour entamer l'expérience. « *Si celle-ci se révèle concluante, nous ne manquerons pas de l'étendre à l'ensemble du réseau communal maternel de la Ville de Herstal* », assurent les promoteurs du projet, l'Inspectrice communale Pascale **Steffens** en tête.

Le Pré-Madame revit !

Par ailleurs, le site du Pré-Madame, qui abritait la FN, est de train de connaître une nouvelle vie.

Il fait en effet l'objet, sous l'égide de la société New Market et avec notamment le soutien de la Ville et de notre société de logements publics, la SRL Herstal, d'un projet de réhabilitation immobilière qui permettra à moyen terme l'aménagement de quelque 350 logements mais aussi d'une maison de repos et d'une résidence-services, d'un hôtel, de commerces de proximité, d'une crèche, de vastes parkings,...

Une "Cité mécanique"

Mais au-delà, un autre projet est également dans les cartons de l'Administration, soutenu par Liège Métropole (la plate-forme regroupant les 24 Bourgmestres de l'arrondissement de Liège et 2 représentants de la Province) et initié par la Ville de Herstal, également associée à l'asbl

Basse-Meuse Développement. Son nom, en référence notamment à la Cité des métiers de Liège (un projet quant à lui mené par la SPI) : la "Cité mécanique". Son objectif : créer un espace d'exposition, de promotion et d'apprentissage du savoir-faire liégeois en matière de génie mécanique, d'aérospatial et de nouveaux matériaux.

Les publics visés par cette future Cité mécanique sont assez divers : demandeurs d'emploi (qui pourront y être informés, conseillés, orientés, ... dans ces secteurs de pointe), corps enseignant et élèves (pour notamment une sensibilisation accrue aux métiers techniques), entreprises elles-mêmes. « *Celles-ci (dont plusieurs ont acquis une authentique réputation mondiale) trouveront à la Cité mécanique une vitrine technologique assez exceptionnelle qui, au-delà, valorisera également notre glorieux passé industriel et mettra en avant nos multiples savoir-faire historiques en la matière* », insiste encore Frédéric **Daerden**.



La Cité mécanique de Herstal sera un "poste avancé" de la future Cité des métiers de Liège, inaugurée quant à elle fin 2016 au Val-Benoît - © SPI-Baumans-Deffet.

Quand l'ancien site des ACEC s'apprête à "VERDIR"...

Et ce n'est pas tout en ce qui concerne les ambitieux projets herstaliens de revitalisation entrepreneuriale puisque le programme VERDIR ("Valorisation de l'environnement par la réhabilitation durable et l'innovation responsable") de l'Université de Liège va s'ancre à Herstal, tout comme il le fait aussi à Seraing.

Sur le site des anciennes ACEC, en partie racheté par l'intercommunale de développement SPI, Herstal va donc se mettre au vert par le biais du développement de zones d'agriculture urbaine. Un système innovant, l'aquaponie (soit la culture de végétaux couplée avec l'élevage de poissons : ce sont les déjections de ceux-ci qui servent d'engrais aux végétaux), y sera développé en tant que "moteur" de cette initiative pour le moins étonnante « *mais encore plus prometteuse, comme cela est déjà le cas à Paris, Amsterdam ou Singapour* », assure-t-on à l'ULg...



Quoi d neuf ?

Thierry Willems, nouvel Echevin, remplace Léon Campstein, désormais Président du Conseil communal

C'était annoncé, c'est aujourd'hui acté : Léon Campstein, Echevin (dès sa première élection) depuis 1983, a, comme il s'y était engagé après les dernières élections communales, cédé sa charge d'Echevin, lors du Conseil communal du 22 décembre dernier, à Thierry Willems.

Celui-ci, bien connu des Herstaliens en matière de karaté notamment, reprend l'intégralité des compétences dévolues à son prédécesseur, soit l'Environnement, la Propreté publique et les Espaces verts (en ce compris le service communal des Plantations).

Nul doute que notre nouveau "M. Vert communal" saura faire preuve de la même détermination dans ses nouvelles fonctions que dans son sport ou son travail au sein du service des Sports de la Province de Liège !



Pour sa part, Léon **Campstein** est loin de quitter la politique communale puisqu'il est devenu, ce 26 janvier, Président du Conseil communal.



Le bien-être animal, c'est du concret !

Installé l'an dernier, le nouveau Gouvernement wallon compte également désormais dans ses rangs un ministre entre autres en charge du Bien-Etre animal : Carlo Di Antonio. Une compétence fédérale transférée du niveau régional pour plus d'efficacité encore sur le terrain.

Depuis le 1^{er} janvier, toute personne ayant commis des faits de maltraitance ou de négligence animale sera donc passible de sanctions administratives, allant de l'amende à,

dans les cas les plus extrêmes, l'emprisonnement. « A titre d'exemples, commet une infraction celui qui abandonne son animal avec l'intention de s'en débarrasser ou utilise un animal à des fins de dressage, d'une mise en scène ou de publicité et qu'il en résulte des douleurs, lésions ou souffrances évitables », explique le texte.

Dorénavant, tout agent dûment mandaté pourra constater un fait de maltraitance ou de négligence animale et dresser procès-verbal, avec à la clef de possibles sanctions administratives, donc.

Bien décidée à combattre elle aussi la négligence ou la maltraitance d'animaux, la Ville de Herstal compte sur son service de l'Environnement pour faire respecter cette nouvelle réglementation. Une première intervention a d'ailleurs déjà eu lieu dernièrement sur notre territoire communal pour un saint-bernard détenu dans des conditions indignes.

Se passer des pesticides, c'est possible !

La Wallonie a décidé de limiter l'utilisation des pesticides sur le domaine public. Désormais, il est donc interdit d'utiliser un herbicide ou un autre produit de synthèse pour désherber les trottoirs ou tout autre espace proche des rigoles publiques (graviers, pelouses, haies,...) Les infractions à cette législation pourront être sanctionnées par des amendes administratives.

« Chacun a pour obligation d'entretenir son trottoir, et ce même si celui-ci appartient effectivement au domaine public », précise d'emblée notre service communal de l'Environnement.

On le sait sans doute trop peu, mais

de nombreuses initiatives aux produits chimiques existent bel et bien : brosse régulière et préventive des joints des pavés, utilisation d'outils à désherber entre les pavés ou dans les graviers, arrachage à la main des plantes plus coriaces (pissenlits, chardons,...), élimination des plantes indésirables par le biais d'eau bouillante ou d'un désherbeur thermique,...

Attention cependant : il faut rappeler que l'utilisation d'eau de Javel, de sel ou de vinaigre pour désherber les trottoirs s'apparente à une "fausse bonne idée", en fait nuisible pour les eaux de surface et souterraines...

Plus d'infos sur www.adalia.be.



Avec le PCS,

mieux vivre ensemble dans nos quartiers !

Focus quartiers

Permettre à chacune et chacun d'entre nous de s'épanouir dans son milieu de vie, d'habitation et de loisirs : tel est l'objectif global des plans de cohésion sociale (PCS) initiés par la Wallonie. Une définition très large qui englobe entre autres l'égalité des chances, l'accès aux droits fondamentaux et au bien-être économique, social et culturel, une participation effective à la société et une reconnaissance au sein de celle-ci quels que soient les origines, le statut social, l'âge, la santé, un éventuel handicap,... Un dispositif dont s'est dotée Herstal dès 2009.

Concrètement, le PCS herstalien se matérialise par le biais de sa maison de la cohésion sociale (MCS), au cœur des quartiers, de ses maisons intergénérationnelles (MI). « A chacune de ces MI, explique la chef de projet Cindy Caps, est attaché un animateur-éducateur de quartier. »

« Depuis cet été, pour une plus grande efficacité de terrain, sont aussi associés à chacune de ces MI les comités de participation du village ou du quartier, précise Christian Laverdeur, Président du CPAS, en charge du PCS. L'animateur-éducateur de quartier se fait le relais des préoccupations des habitants et Carmelina D'Orsa assure le soutien administratif des dossiers présentés par ces citoyens. »

Au cœur des quartiers de vie

Les missions des animateurs-éducateurs de quartier se traduisent de trois

manières distinctes :

- les activités récurrentes : des animations et ateliers organisés au sein des MI ;
- des projets de quartier : une à deux fois par an, des activités d'une certaine ampleur et qui incluent la participation des citoyens et des associations locales ;
- un véritable "travail de rue", avec les habitants mais aussi les divers comités de participation, de quartier et de commerçants, les asbl locales,...

Ainsi, la MI devient la plaque tournante du quartier, dans des actions aussi diverses que "Restauration solidaire" (en hiver, soupe et sandwiches gratuits pour les plus démunis), le Festival de la chanson française de La Préalle, "Vott'M Bien-Etre" en 2014 (des ateliers fort divers pour la population locale) ou les nombreux cortèges d'Halloween.

Des permanences sociales ouvertes à tous

« Nos animateurs-éducateurs, reprend Cindy Caps, renvoient aussi les citoyens vers la MCS (sur place ou sur rendez-vous dans les MI) pour toute problématique sociale nécessitant une intervention communale ou extérieure. Lors de ces permanences, notre assistante sociale, Dorine Hindryckx, les oriente vers les services sociaux les plus appropriés. »

En sus, une psychologue de la Province de Liège, liée à l'OpenAdo, est égale-

ment disponible pour toute question liée à la prévention des assuétudes chez les jeunes.

4 axes prioritaires

Quatre axes prioritaires ont, pour l'instant été définis : le logement, l'emploi (via l'asbl Basse-Meuse Développement), la santé et le retissage des liens intergénérationnels et interculturels (v. aussi l'éditorial du Bourgmestre en p. 8). Au quotidien, des projets de prévention sont définis par le PCS et sa trentaine d'associations partenaires afin de rencontrer au mieux les objectifs et besoins de ces différents axes.

On peut le voir, le plan de cohésion sociale, sa maison de la cohésion sociale et ses maisons intergénérationnelles constituent de véritables moteurs de vie, de présence et d'écoute pour chacune et chacun des Herstaliens !

C'est qui, c'est où, on y fait quoi ?

- **Maison de la cohésion sociale** • bd Z. Gramme 80 à 4040 Herstal • 0800 12 151 • Du lundi au vendredi de 9 à 12h ou sur rendez-vous (+ OpenAdo, les mercredis et vendredis de 13h15 à 17h).
- **Les maisons intergénérationnelles** : à **Herstal-centre** (bd Z. Gramme 80), **La Préalle** (pl. H. Sacré 20), **Pontisse** (av. de la Cité Wauters 35b), **Liers** r. E. Lerousseau 1, **Milmort** (r. de la Renaissance 9) et **Vottem** r. du Boux-thay 1).



De g. à dr., Céline Degesves (animatrice-éducatrice Vottem), Dorine Hindryckx (assistance sociale), Carmelina D'Orsa (comités de participation), le Président du CPAS en charge du PCS Christian Laverdeur, le Bourgmestre Frédéric Daerden, la chef de projet PCS Cindy Caps, David Teti et Sara Limbourg (animateurs-éducateurs La Préalle), Dominique Frino (animateur-éducateur Liers).

Manquent sur la photo : la coordinatrice-éducatrice Hafida Belamari, les animatrices-éducatrices Sylvie Baré (Milmort), Laetitia Piacenza (Herstal-centre) et Stéphanie Vandenberg (Pontisse) ainsi que l'employée d'administration Stéphanie Wiket.

3 questions à...

Christian Laverdeur

Président du CPAS de Herstal



Fabrice Penasse

Accidenté de la route,
auteur du livre *"Le Bout du tunnel"*



Alexandre Donati

Mérite sportif 2014 "Jeunes"
de la Ville de Herstal



1. Quelle est votre fonction ? 2. Quelle est l'utilité de votre structure ? 3. Une actualité particulière ?

1. Mandataire public depuis 20 ans (et Echevin depuis 2006, aujourd'hui en charge des Affaires sociales), je suis Président de notre centre public d'action sociale depuis deux ans. Un CPAS riche de 103 collaborateurs : assistants sociaux, agents administratifs, aides soignantes à domicile, chauffeurs du taxi social,...
2. Intervenir en première ligne quand une personne est réellement démunie en lui octroyant un revenu d'intégration sociale (RIS) qui lui assure, dans des conditions régies par la Loi, un moyen d'existence minimum ou en lui octroyant une aide ponctuelle adaptée.
3. Compte tenu des nouvelles dispositions en matière de bénéfice aux allocations de chômage, le CPAS est amené à prendre le relais de l'ONEM. Il s'agit clairement d'un cas de transfert de responsabilités du pouvoir fédéral au pouvoir communal...

1. Etudiant en communication, j'ai subi un grave accident de la route il y a 20 ans. Après une longue rééducation, je n'ai pu, depuis, travailler qu'un peu moins de 3 ans. Parallèlement, j'animais aussi des conférences pour les "Responsible Young Drivers", activité abandonnée suite à de nouveaux ennuis de santé, dont un infarctus.
2. Depuis 2011, je suis bénévole pour l'asbl spadoise GAR (Groupement pour l'action routière), qui favorise, notamment dans les écoles, la prévention routière et apporte des aides pratiques (et gratuites) aux accidentés de la route. Ainsi, je continue mon combat pour la sécurité routière tout en rendant hommage à Eric, mon véritable frère de cœur, décédé dans l'accident...
3. Mon bouquin, *"Le Bout du tunnel"*, que j'ai tenu à écrire de A à Z. Un livre qui vient en support des actions du GAR et que j'ai voulu très choquant, et donc très parlant : les douleurs quotidiennes, les relations familiales difficiles, la "vie d'après" en somme,...., vous savez, c'est extrêmement difficile à vivre...

1. Milmortois de 13 ans, je nage depuis 10 ans, en m'entraînant 5 fois par semaine.
2. "Dirivé" par notre présidente, le D^r Françoise **Hofmans**, notre directeur technique/secrétaire/trésorier Daniel **Ardu** et de nombreux entraîneurs diplômés, Herstal Natation a été fondé en 2000, dès l'ouverture de la nouvelle piscine communale. Il compte ± 250 affiliés, de 4 à 80 ans. Un très chouette club, très structuré, avec une belle école de natation !
3. En juillet, dans la catégorie "13 ans", j'ai été sacré 5 fois champion de Belgique : en 50 nage libre, 100 et 200 dos, 100 papillon et, avec 3 partenaires, en 4 x 100 m nage libre. Depuis, en janvier, j'ai gagné 4 nouveaux titres de champion francophone. Bientôt, je participerai à la "Comen Cup" (réunissant les meilleurs jeunes européens). Avant, un jour j'espère, les championnats d'Europe, voire mieux encore (sourire)...

CPAS de Herstal

av. Francisco Ferrer 1 • 4040 Herstal
04 240 75 90
www.herstal.be (*taper "CPAS" dans le moteur de recherche*)

Groupement d'action routière

asbl Frédéric Jacob
087 22 14 31 • 0491 228 408
www.gar-asbl.be

Herstal Natation

piscine communale de Herstal
en Large Voie 74 • 4040 Herstal
0474 64 47 84
www.herstalnatation.be



Le Conseil communal du 22 décembre

Le budget communal 2015 approuvé à une large majorité

Le dernier Conseil communal de l'année 2014 a d'emblée été marqué par des questions du MR sur les parkings réglementés et du PTB sur les mesures d'austérité budgétaire.

Alors qu'étaient actées la démission de Léon **Campstein** de son mandat d'Echevin, l'adoption du pacte de majorité qui s'ensuivait et la prestation de serment de Thierry **Willems** (qui reprend les compétences du premier cité), d'autres questions furent également posées par le groupe MR sur la manifestation nationale du 15 décembre dernier et par le PTB sur l'incendie rue Browning du 6 décembre,

interrogations auxquelles répondit Frédéric **Daerden**.

L'un des points majeurs de ce Conseil était évidemment la présentation du budget communal 2015, adopté majorité contre opposition. Après les points présentés par le Premier Echevin Franco **Ianieri** (ayant trait principalement aux budgets liés aux établissements subordonnés et institutions subsidiées ainsi qu'à diverses festivités commerciales), l'Echevin des Travaux Jean-Louis **Lefèbre** a notamment présenté, avec à chaque fois un accord unanime en commission, un élargissement partiel de la rue de l'Agriculture ou

des aménagements liés, bd E. Solvay et du côté de la nouvelle gare, à la rénovation urbaine.

Cette séance du Conseil communal s'est clôturée avec un marché à passer pour l'acquisition d'un système de file d'attente interactif pour le nouvel hôtel de Ville (Stéphane **Ochendzan**) la création d'un nouveau Recyparc ch. Brunehaut à Liers (Léon **Campstein**) et des partenariats liés par le Plan de cohésion sociale avec la SRL Herstal, d'une part, et l'intercommunale ISO SL (projet "Restauration solidaire"), de l'autre (Christian **Laverdeur**).

Le Conseil communal du 26 janvier

La première du nouveau Président du Conseil, Léon Campstein

Première, donc, pour le nouveau Président d'assemblée, Léon **Campstein** (v. p. 4), mais aussi dernière pour la Conseillère Rachel **Licata** (PS), qui a présenté sa démission pour convenances personnelles, lors d'un Conseil communal où de très nombreux points ont pu être adoptés à l'unanimité.

Dans les points présentés par le Bourgmestre Frédéric **Daerden**, on retiendra notamment un retour sur la situation (totalement maîtrisée) consécutive à l'incendie du 6 décembre dernier dans un entrepôt de stockage de la FN ainsi que la présentation du budget 2015 de notre zone (mono)communale de police ; un budget de plus de 6,5 millions € au total et en équilibre grâce à un soutien conséquent (et en augmentation substantielle) de la Ville. Dans la foulée, le Bourgmestre a rappelé nombre de points approuvés unanimement en commission, parmi lesquels ceux consacrés à l'acquisition de

meubles divers pour le nouvel hôtel de ville (NHV) ou la mise à disposition de la SRL Herstal d'un terrain rue Elisa Dumonceau afin d'y aménager un parking provisoire.

Le Premier Echevin, Franco **Ianieri**, entre autres en charge de la Tutelle sur les établissements subordonnés et les institutions subsidiées, s'est quant à lui penché sur les modifications budgétaires liées à nos diverses fabriques d'église herstaliennes.

Et pour sa part, l'Echevin Jean-Louis **Lefèbre** (Voirie, Mobilité, Energie,...) a répondu à des questions des conseillers Bernadette **Vandenbergh** (MR) sur des dégradations annoncées clos du Mayeur (La Préalle-Haut), Philippe **Bohet** (Ensemble) sur la pose, avalisée, d'un panneau directionnel vers l'autoroute au centre de Vottem et Arnaud **Thonard** (PS) sur l'éclairage public.

Editoriaux

Herstal est Charlie !

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,
Chers Herstaliens,
Chers amis de la Ville de Herstal,

Cette année 2015 s'est ouverte sur un crime atroce visant des êtres humains mais aussi des principes fondamentaux de la démocratie. Le 7 janvier, la rédaction de "Charlie Hebdo" était décimée, ciblée par un acte de terreur épouvantable, touchant également par la suite des agents de police et des otages juifs.

La réponse à cette attaque terroriste, la plus meurtrière commise sur le sol français depuis 50 ans, fut extraordinaire : le dimanche 11 janvier, près de 4 millions de citoyens de toute origine sociale et de toute confession ont marché dans les rues de Paris et de France, portées par un élan solidaire et fraternel inouï. Ils étaient soutenus par des centaines de milliers de personnes rassemblées partout ailleurs dans le monde.

Au nom du Collège, du Conseil, de notre Administration communale et, si vous me le permettez, de l'ensemble des Herstaliens, je présente nos plus sincères condoléances aux familles des victimes et à leurs proches.

Au-delà de la violence du choc et de la douleur, le temps viendra de la réflexion et de l'action collective. La liberté d'expression est l'un des principes les plus fondamentaux de la démocratie, un outil majeur d'émancipation et de progrès que, modestement, je tâche, en tant que Bourgmestre, de promouvoir. Sa seule limite est déterminée par la Loi : l'incitation à la haine, à la violence, à la discrimination,...

Dans une démocratie, la liberté d'expression doit s'accompagner de réciprocité : à la liberté de l'un répond la liberté d'autrui. Formidable outil de tolérance et d'égalité, elle ne peut donc jamais être à géométrie variable mais bien garantie de manière identique pour toutes et tous.

Ce principe fondamental doit être défendu avec force et enthousiasme. Jamais nous ne devons nous laisser intimider par ceux qui voudront le remettre en question. Ce principe doit être cultivé en même temps que d'autres : l'égalité, la liberté de conscience, la justice sociale, la tolérance, le respect, ... Bref, nous devons nous engager pour construire une société toujours plus inclusive et démocratique. C'est la meilleure réponse que nous pourrions apporter aux extrémismes ! Car nous ne céderons ni à la peur, ni à la violence des simplismes et des amalgames...

Dans ce cadre, j'ai très concrètement demandé à notre Plan de cohésion sociale de se doter d'un 5^e axe d'action (après l'emploi, le logement, la santé et les liens sociaux), consacré cette fois au "vivre ensemble" et qui permettra aux représentants d'horizons (culturels, associatifs, éducatifs, confessionnels, philosophiques, ...) différents de se rencontrer et d'échanger leurs expériences et leurs projets.



Le Bourgmestre,
Frédéric Daerden

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,
Chers habitants de la Ville de Herstal,

Nos services publics, critiqués parfois, malmenés souvent, doivent, dans les temps troublés que nous vivons, rester un repère sûr et fort de la démocratie, des libertés et de l'état de droit.

Ces valeurs, nous devons, chacun de nous, par notre comportement au travail, les transmettre aux citoyens par la force de notre exemple. Oui, la Commune, par l'attitude de son personnel et de ses mandataires, donne un sens à la vie en société.

Elle peut être la lumière qui fait reculer les ténèbres de l'obscurantisme, du fascisme et de la barbarie.

Je vous souhaite une libre année 2015.



Le Directeur général,
Patrick Delhaes

Agenda

Février • Avril 2015



Pour plus d'infos
www.herstal.be

Ve 06 > Di 22/03

Fête des femmes

Expo, conférences, ateliers, ...
Centre culturel de Herstal • Large Voie 84
Aussi, sam. 07/03 (journée internationale de la Femme), de 15 à 18h, conférence à la bibliothèque Cité Wauters av. Cité Wauters 35

Ve 20 & Sa 21/03

Journées de la Propreté

Sa 28/03

Printemps des Monts

Fête et animations citoyennes
av. Louis de Brouckère • La Préalle-Haut

Sa 04/04

Grande chasse aux œufs

Résidence Louis Demeuse
rue L. Demeuse 178

Di 20 > Sa 26/04

"Je lis dans ma commune" & "Semaine du numérique"

Dans les bibliothèques publiques de Herstal et leurs espaces numériques (EPN)

Je 30/04 > Di 03/05

10^e Village italien

& (dimanche uniquement)
grande braderie des commerçants
pl. Jean Jaurès et alentours

Sa 09/05

Portes ouvertes du service des Plantations & Opération "Maman fleurie"

Service communal des Plantations
rue de Milmort 190

Sa 16 & Di 17/05

Nuit européenne des musées & portes ouvertes des musées de la Basse-Meuse

Musée de la Ville de Herstal
pl. de la Licour 25

Sa 20/06

"Te défile pas !"

Défilé de mode citoyen
Maison intergénérationnelle de La Préalle • pl. Hubert Sacré 1